



Le Comité Richelieu salue le lancement du dispositif FSI Régions qui vise à renforcer les fonds propres des PME françaises

Dans le cadre de la mise en place du dispositif FSI Régions le Comité Richelieu a rencontré, le 20 décembre, Jean-Yves Gilet, directeur général du FSI. Le Comité Richelieu soutient ce dispositif qui vise à renforcer les fonds propres des PME françaises, un enjeu qu'il juge essentiel pour le développement économique de notre pays. Le déploiement régional du FSI devrait permettre d'accélérer l'investissement en rapprochant localement les décideurs de premier rang et les dirigeants d'entreprise.

Dans son Livre Blanc 2012 des entreprises innovantes qu'il vient de rendre public et qu'il a présenté à Jean-Yves Gilet à l'occasion de cette rencontre, le Comité Richelieu évalue à quelque 10 milliards d'euros par an les besoins en fonds propres des PME, dont **plus de 5 milliards pour les Entreprises d'Innovation et de Croissance (EIC)**, à comparer à un capital développement de 2,5 milliards d'euros en 2010, selon les données de l'AFIC. Le Livre Blanc du Comité Richelieu avance plusieurs propositions pour répondre à ce défi.

Jean-Yves Gilet a précisé que **la finalisation du dispositif FSI Régions, qui est déjà opérationnel, aurait lieu dans le courant du premier trimestre 2012**. FSI Régions, en tant «qu'interlocuteur unique», plutôt que «guichet unique», a tenu à souligner Jean-Yves Gilet, doit guider les TPE et les PME dans leur recherche d'investissements en fonds propres afin de simplifier leurs démarches et dispose également de plus de 350 millions d'euros pour financer directement des entreprises.

FSI Régions, comme l'ensemble des fonds dans lesquels le FSI est partenaire, n'a pas vocation à jouer un rôle de fonds d'amorçage, dévolu à CDC Entreprises dans le cadre du Fonds National d'Amorçage (FNA). Le FSI intervient dans des projets d'entreprises ayant déjà un certain niveau de maturité, a précisé Jean-Yves Gilet.

Le choix d'investir dans une entreprise est guidé par des considérations qui vont au-delà de la seule rentabilité et prend en compte des notions d'industrialisation et d'emploi, de consolidation de filières, de développement citoyen et environnemental. Le déploiement de FSI Régions se fera à partir d'Avenir Entreprises filiale de la CDC et d'Oséo, a rappelé le directeur général du FSI.

Par ailleurs, Philippe Berna, président du Comité Richelieu, a suggéré à Jean-Yves Gilet de demander **l'adhésion systématique à Pacte PME des grands groupes qui bénéficient des dispositifs du FSI**. Créée en 2005 par le Comité Richelieu et Oséo, l'association Pacte PME a élaboré une charte de bonnes pratiques entre grands comptes et PME. Elle rassemble un large réseau de PME et une quarantaine de grands comptes publics et privés. Pacte PME est désormais l'acteur central de la relation entre grands comptes et sous-traitants.

Enfin, le Comité Richelieu est disposé à contribuer à la réussite de FSI Régions en apportant **un outil d'évaluation pour les Entreprises d'innovation et de Croissance (EIC) des missions du nouveau dispositif**. Il peut mettre à la disposition du FSI ses moyens d'enquête auprès de son réseau de plus de 3000 entreprises innovantes (Start-up, PME et ETI) et établir des contacts réguliers entre les responsables du Comité Richelieu et du FSI pour remonter l'expérience concrète des entreprises dans leurs relations avec l'institution publique.

Contact Presse : Denis Bachelot

☎ : 01.83.62.85.01

@: bachelot@comite-richelieu.org